

## Orléans 2007 - cas pratique, galop d'essai

Par **Visiteur**, le **22/03/2008** à **19:46**

Charles a épousé Camilla en septembre 1997. Ils ont vécu le parfait amour jusqu'à ce fameux jour de janvier 2004 où tout a basculé. En achetant le programme de télévision, Camilla est tombée sur le dernier magazine féminin à la mode qui faisait sa Une sur le thème : "Grand test : êtes vous fidèle?". Ce test intellectuel comporte 10 questions pour elle et 10 questions pour lui. Camilla s'empresse de répondre aux "questions pour elle" et obtient un score de 70 points sur 90. Le soir elle pose les "questions pour lui" à Charles qui se prête au jeu d'oreille distraite. Il obtient 85 points. Les experts du magazine sont formels : si elle et lui obtiennent chacun + de 60 points, l'adultère est inévitable. Le seul moyen de sauver le couple est d'adopter un mode de vie à 2 + libre... D'un commun accord, ils décident de s'autoriser mutuellement des aventures afin de ne pas passer à côté des délices de l'existence. S'en suivent quelques mois d'insouciance réciproque...

Charles a rapidement déchanté. Il croyait être suffisamment fort pour supporter ce nouveau mode de vie. Il s'est trompé. Le plaisir a rapidement été remplacé par un sentiment qu'il ne connaît pas jusque là : la jalousie. Il ressent chaque écart de sa femme comme une trahison. Il cherche maintenant un moyen pour lui faire entendre raison. Rien n'y fait. Il décide alors de la quitter en mars 2005 pour s'installer à l'hôtel. Depuis, ils ont échangé plusieurs courriers et conversations téléphoniques, ils ont même tenté de passer quelques week-ends ensemble. Jamais Camilla n'a manifesté la volonté que Charles revienne pour que tout redevienne comme avant ce fameux jour de janvier 2004.

Charles veut en finir. Il a demandé le divorce le 6 mai 2006. Une ordonnance de non conciliation a été rendue le 23 décembre 2006. En recevant l'assignation en divorce le 2 janvier 2007 Camilla est abasourdie et comprend que son mari ira jusqu'au bout de la procédure. En ce qui la concerne elle ne parvient pas à se faire à l'idée du divorce, d'autant qu'elle doit accoucher dans quelques mois d'une petite fille!

Déçue par l'avocat qu'il avait précédemment choisi, et ayant entendu parlé de vos talents, Charles vous confie aujourd'hui son dossier en l'état.

Que découvrez vous en l'ouvrant?

Quelle est la procédure engagée par l'assignation du 2 janvier 2007?

Quelles sont les chances de succès de la procédure?

Si celles ci s'avèrent faibles que pouvez vous proposer à Charles, en sachant que depuis l'assignation, Camilla se fait de + en + à l'idée du divorce?

Que pouvez vous dire sur cette future petite fille?